

RAPPORT ANNUEL 2015-2016

MOT DU PRÉSIDENT



M. Yves Demers

La preuve n'est plus à faire de l'importance prise par Les Violons du Roy et La Chapelle de Québec depuis leur fondation par le chef Bernard Labadie il y a plus de trente ans. La qualité des interprétations réalisées par les musiciennes, musiciens et choristes a été soulignée, ici comme ailleurs, sur toutes les scènes où ces artistes se sont produits.

Ces ensembles doivent poursuivre leur développement et la Fondation des Violons du Roy est heureuse d'y contribuer en maintenant un fonds de dotation dont les intérêts sont versés régulièrement à l'orchestre. Ce fonds, aujourd'hui en pleine croissance, doit atteindre un niveau minimum de trois millions de dollars s'il veut jouer un rôle significatif dans le développement des Violons du Roy et de La Chapelle de Québec.

Pour y arriver, nous avons besoin et sollicitons l'aide de nos nombreux amis et partenaires, de même que tous ceux et celles qui croient en l'importance de maintenir de tels organismes culturels à Québec. En général, toutes les sommes reçues par la Fondation bénéficient de l'application des programmes d'appariement de Mécénat placement culture du Québec et de Patrimoine Canada.

La Fondation met à la disposition des amis et partenaires de l'orchestre toute une panoplie de moyens pour faciliter la recherche de la formule la mieux adaptée à chacun : legs testamentaires, dons de valeurs mobilières, don d'une police d'assurance-vie, etc. Des avantages fiscaux significatifs sont acquis à tous les donateurs. Informez-vous et venez nous aider.

MISSION

La Fondation des Violons du Roy a pour mission de recevoir et d'administrer des dons et des legs dans le but de soutenir les activités de l'orchestre Les Violons du Roy et de son chœur La Chapelle de Québec. Les dons et legs reçus sont appariés par les gouvernements du Québec et du Canada.

UNE CINQUIÈME CAMPAGNE DE FINANCEMENT

- * La Fondation vient de terminer sa cinquième campagne de financement dans le cadre du programme Mécénat Placements Culture administré par le Conseil des arts et des lettres du Québec au nom du gouvernement du Québec, programme d'appariement qui assure à la Fondation une subvention équivalente aux sommes recueillies en cours d'année. À ce jour, les dons recueillis dans le cadre de cette nouvelle campagne totalisent 63 500 \$.

UTILISATION DES SOMMES RECUEILLIES

- * Au cours de l'année, la Fondation a versé une contribution de 70 000 \$ aux Violons du Roy, contribution servant à soutenir, en partie, le poste de premier violon solo de l'orchestre. Le montant de la contribution versée représente les intérêts annuels générés par le capital accumulé de la Fondation ainsi qu'un montant supplémentaire ponctuel.

DONS PLANIFIÉS

Pour parfaire sa mission de soutien aux activités des Violons du Roy et de La Chapelle de Québec, la Fondation a mis en place une stratégie de communications et de sollicitation sur les dons planifiés. Elle désire proposer aux donateurs des alternatives de dons planifiés qui donnent un élan supplémentaire à leur appui financier afin de prolonger les effets de leur générosité à long terme. Une vitrine plus grande sera offerte à la Fondation par l'entremise des activités de l'orchestre.

Cette année, la Fondation s'est associée pour la troisième fois au Concours de musique de la Capitale en offrant une bourse de 500 \$ pour sa performance exceptionnelle à Cassiana Saint-Cyr, une jeune chanteuse de 18 ans, accompagnée d'une invitation à chanter comme soliste avec Les Violons du Roy dans le cadre d'un concert jeunesse lors de la saison 2016-2017. C'est Madame Marthe Bourgeois, administratrice de la Fondation des Violons du Roy, qui a remis cette bourse spéciale au nom de la Fondation des Violons du Roy.



CONCOURS DE MUSIQUE DE LA CAPITALE
PRIX DE LA FONDATION DES VIOLONS DU ROY 2016
La jeune **Cassiana Saint-Cyr**, récipiendaire, et **Mme Marthe Bourgeois**, administratrice de la Fondation des Violons du Roy

Nous remercions sincèrement tous les donateurs pour leur grande générosité!

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA FONDATION DES VIOLONS DU ROY (au 30 juin 2016)

PRÉSIDENT ET PRÉSIDENT DU COMITÉ DE STRATÉGIE DE FINANCEMENT
M. Yves Demers Administrateur de sociétés

VICE-PRÉSIDENT ET MEMBRE DU COMITÉ DE STRATÉGIE DE FINANCEMENT
M. Jean Houde Président des conseils Banque nationale et Gaz Métro

TRÉSORIER ET PRÉSIDENT DU COMITÉ DE VÉRIFICATION
M. Jacques Desmeules, CPA, CA, Administrateur de sociétés

SECRÉTAIRE ET MEMBRE DU COMITÉ DE STRATÉGIE DE FINANCEMENT
Mme Louise Labelle Administratrice de sociétés

ADMINISTRATEUR ET MEMBRE DU COMITÉ DE PLACEMENT
M. Michel Audet Administrateur de sociétés

ADMINISTRATRICE ET MEMBRE DU COMITÉ DE VÉRIFICATION
Mme Marthe Bourgeois Gestion Marthe Bourgeois Ltée

ADMINISTRATRICE ET MEMBRE DU COMITÉ DE PLACEMENT
Mme Julie Cusson, Directrice, Affaires publiques et communications, Boralex Inc.

ADMINISTRATEUR ET MEMBRE DU COMITÉ DE VÉRIFICATION
M. Raymond Morissette, Ph. D., CPA Auditeur, CA, Associé, Services de certification Ernst & Young s.r.l. / s.e.n.c.r.l.

ADMINISTRATEUR ET PRÉSIDENT DU COMITÉ DE PLACEMENT
M. Michel Sanschagrín Actuaire et administrateur de sociétés